

13.6.2017

B8-0405/4

Amendement 4

Beatrix von Storch

au nom du groupe EFDD

Proposition de résolution

B8-0405/2017

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE

Financement des partis politiques et des fondations politiques au niveau européen

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que les coordinateurs de la commission des affaires constitutionnelles, lors de leur réunion du 20 octobre 2016, ont procédé à un échange de vues avec M. Enrico Forti, directeur des relations avec les autres institutions au secrétariat général de la Commission, sur une éventuelle révision du règlement (UE, Euratom) n° 1141/2014; que, lors de cette réunion, M. Forti a souligné les difficultés qu'affrontait la Commission pour proposer une révision d'un règlement qui ne sera applicable qu'au commencement de l'année prochaine, puisqu'elle ne propose normalement que la révision d'une législation dont la mise en œuvre a été correctement évaluée;

Or. en

13.6.2017

B8-0405/5

Amendement 5

Beatrix von Storch

au nom du groupe EFDD

Proposition de résolution

B8-0405/2017

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE

Financement des partis politiques et des fondations politiques au niveau européen

Proposition de résolution

Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B ter. considérant que les fonds alloués aux partis politiques européens (ligne 4 0 2 dans le budget du Parlement européen) se sont continûment accrus, passant de 18,9 millions d'euros en 2012 à 31,9 millions d'euros en 2017 (auxquels s'ajoutent 19 millions d'euros pour les fondations affiliées);

Or. en

13.6.2017

B8-0405/6

Amendement 6

Beatrix von Storch

au nom du groupe EFDD

Proposition de résolution

B8-0405/2017

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE

Financement des partis politiques et des fondations politiques au niveau européen

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. exhorte la Commission à ***examiner de plus près toutes ces failles*** et à ***présenter une proposition de*** révision ***dudit*** règlement ***dans les meilleurs délais***;

2. exhorte la Commission à ***ne proposer aucune révision d'un règlement qui ne sera applicable qu'à partir du début de l'année prochaine*** et à ***ne procéder à une*** révision ***qu'après que le règlement aura pleinement été mis en œuvre pendant au moins cinq ans puis correctement évalué***;

Or. en

13.6.2017

B8-0405/7

Amendement 7

Beatrix von Storch

au nom du groupe EFDD

Proposition de résolution

B8-0405/2017

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE

Financement des partis politiques et des fondations politiques au niveau européen

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. appelle à cesser d'utiliser des fonds européens, qui proviennent de l'argent des contribuables, pour financer les partis politiques européens et les fondations affiliées; encourage ces partis à recueillir eux-mêmes des financements pour la promotion de leurs idées politiques;

Or. en